

COMPTE-RENDU FINANCIER 2019

Les comptes de l'association ont été établis par Fiducial Expertise et certifiés par M. Thibault Chalvin, commissaire aux comptes du cabinet Segeco.

1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

La subvention qui a été attribuée à l'association par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex est restée identique à celle de 2018, à hauteur de 187 000 €. Cette subvention permet de financer deux services et leur fonctionnement : les loisirs des enfants (périscolaire, extrascolaire...) et l'accompagnement éducatif d'enfants en situation de handicap scolarisés à temps partiels.

Le service « Samedis Loisirs & Culture » pour les adultes en situation de handicap a dû fermer en 2019, faute de financement.

L'association a maintenu partiellement le séjour d'été (une semaine contre deux les années précédentes), mais n'ayant pas de financement spécifique celui-ci requiert un gros effort financier de la part d'Éclat.

Concernant les services adultes financés par le Conseil Départemental de l'Ain, nous arrivons en 2019 au terme du premier CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectif et de Moyen) qui avait débuté en 2017. L'élaboration de l'ERRD (Etat Réalisé des Ressources et des Dépenses) permettra de déterminer si les objectifs d'activité et budgétaires ont été atteints par les services sur les trois dernières années.

Un nouveau CPOM de 5 ans a été présenté au Conseil Départemental à l'automne 2019.

Le résultat global 2019 est négatif de 8 810 €.

2. CONSTITUTION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice est négatif à hauteur de 8,8 k€ se décomposant de la manière suivante :

- excédent de 37,8 k€ pour le compte associatif,
- un déficit de 6,9 k€ pour les services aux enfants,
- déficit de 39,7 k€ pour les services aux adultes :
 - o 31,2 k€ pour les services financés par le Conseil Départemental,
 - o 8,5 k€ pour le camp d'été destinés aux loisirs adultes.

En 2019, par rapport au compte de résultat 2018,

- les **charges (1 926 k€)** ont diminué de 47k€, soit **2,38%**
- les **produits (1 917 k€)** ont diminué de 67 k€, soit **3,37 %**.

En 2019, l'association a reçu 23 293 € de dons répartis de la façon suivante :

- 7 415 € ont été directement attribués à des actions au profit des bénéficiaires enfants ou adultes accompagnés par l'association, dont 3000 € de Cessy Animation qui ont été utilisés pour l'achat d'un véhicule adapté (Ford Transit) commandé en 2019 et livré en 2020.
- 15 878 € sont comptabilisés dans les fonds propres d'Éclat.

Le loto d'Éclat a réalisé un bénéfice 10 645 €.

1000 € de ce montant ont été utilisés pour aider au financement du séjour à Nantes. Le reste a été comptabilisé dans les fonds propres d'Éclat.

Constitution du résultat	Enfants	Adultes	Global
Résultat par services dont Séjour adapté adulte	-6,9 k€	- 39,7 k€	-46,6 k€
Dons non fléchés affectés aux fonds propres d'Éclat			15,9 k€
Bénéfice loto affecté aux fonds propres d'Éclat			9,6 k€

3. RESULTATS DES SERVICES

Intitulé	Débit en €	Crédit en €	Solde en €
Compte privé hors contrôle d'un tiers financeur	16 151,85	53 976,65	37 824,80
Séjour adapté	16 433,87	7 900,01	-8 533,86
Centre de loisirs pluriel	126 272,08	143 191,40	16 919,32
Service d'Accompagnement Éducatif	136 072,84	112 274,10	- 23 798,74
Résidence « Sous les Vignes »	493 451,65	474 202,35	-19 249,30
Résidence du « Pré Journans »	723 000,54	728 121,68	5 121,14
Service d'Accueil de Jour (SAJ)	486 136,47	476 808,19	-9 328,28
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)	169 430,55	161 665,83	-7 764,72
Total	2 166 949,85	2 158 140,21	-8 809,64

Détails :

Les dispositifs en direction des enfants présentent un résultat négatif de 6 879,42 €.

La répartition préconisée par Pays de Gex Agglo de la subvention allouée ne permet pas d'équilibrer le service d'accompagnement éducatif, cependant ce déficit est en partie compensé par le résultat positif du service loisirs enfants.

Malgré la contribution des participants au camp d'août et les aides apportés par certains donateurs et Pause-Café, l'équilibre n'a pas été possible et ce camp a généré un déficit de 8 530 € qui devra être pris sur les fonds propres d'Éclat.

Les dispositifs concernés par le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) contracté avec le Conseil Départemental de l'Ain sont déficitaires excepté pour la résidence de Gex.

Nous observons un déséquilibre important sur les résultats concernant les résidences. Il s'explique ainsi :

- augmentation des charges de gaz
- augmentation des comptes d'alimentation
- notre choix de ne plus affecter les dons directement dans les budgets
- fin de la subvention exceptionnelle du Département (CFG)
- baisse des dons et des actions au profit d'Éclat
- augmentation importante des indemnités de départ à la retraite (+ 12 000 €)
- nombre important de congés payés non pris (97 600 € en provision).

Pour ces deux derniers cas, il s'agit de charges non décaissables.

Une somme de 18 947 € pour travaux d'entretiens à la résidence « Sous les Vignes » avait été provisionnée en 2018. A l'heure actuelle, ces travaux restent prévus mais n'ont pas encore pu démarrer. Un expert intervient afin de soutenir l'association dans ces démarches de rénovations.

Le déficit structurel du SAVS est ramené à 7 765 € contre 20 000 € l'an passé sachant qu'en outre, ce service avait bénéficié d'une reprise Urssaf en 2018.

Ce constat de 20 000 € de déficit structurel s'est fait en 2018 sur la base d'un résultat neutre malgré une reprise sur provisions de 20k€.

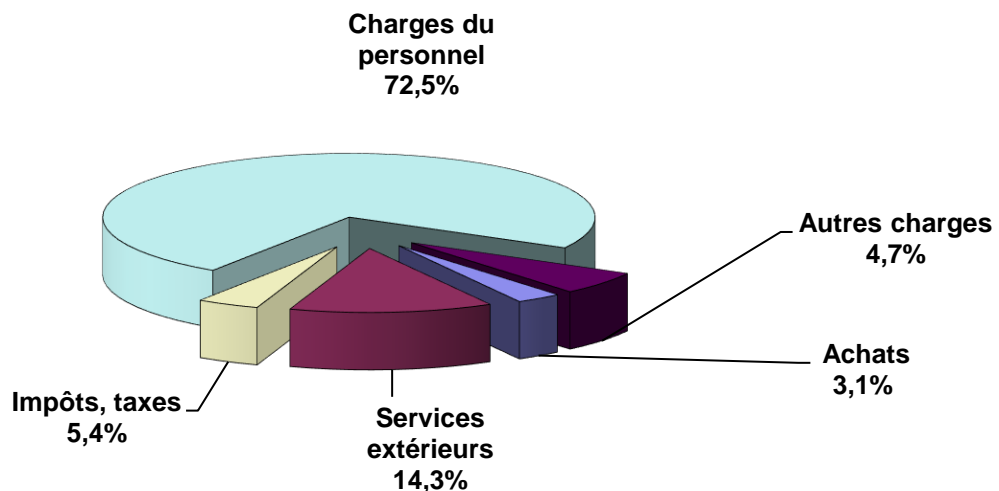
Le compte privé hors contrôle d'un tiers financeur reprend en produits les dons non affectés et en charge le poste de Fundraiser (collectrice de fonds). Il est positif de 37 824,80 €.

4. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les charges (dépenses) (1 925 535 €) :

Les charges de personnel représentent **72,5 %** des dépenses totales, le reste étant réparti entre les services extérieurs, les achats, les dotations aux amortissements et les impôts.

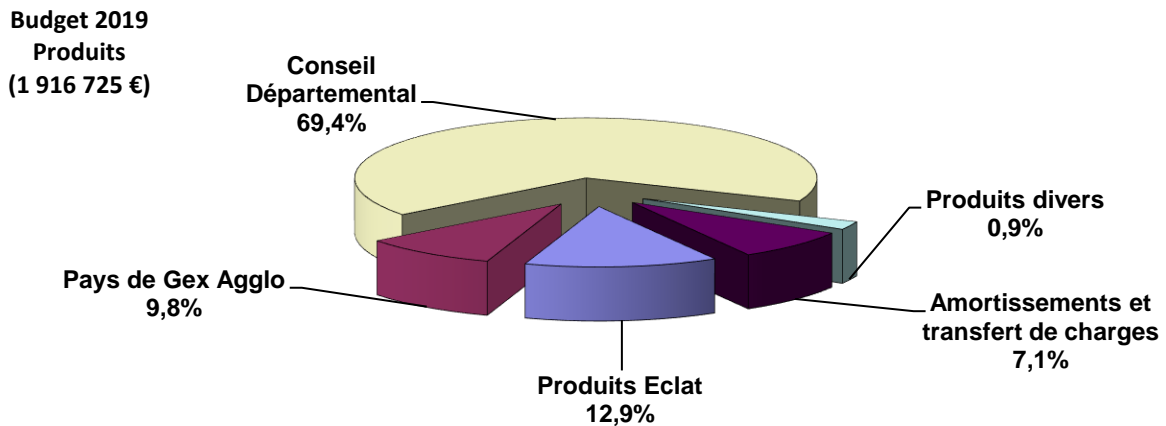
Budget 2019
Charges
(1 925 535€)



Les produits (recettes) (1 916 725 €) :

Les produits principaux de l'Association proviennent de subventions des collectivités publiques pour **79,2 %** et des produits propres à l'association pour **12,9 %**. Ces derniers sont constitués de la

participation des familles, des dons, des bénéfices des manifestations et des produits financiers. Les autres produits proviennent de l'exploitation et de la gestion courante de l'Association.



Les nombreuses heures effectuées par les bénévoles et la mise à disposition des locaux de Prévessin-Moëns, de la salle des fêtes de Cessy à l'occasion du loto, des salles Gaston Laverrière ne sont pas pris en compte dans les budgets.

Les subventions :

En 2019, les subventions (**1 516 694 €**) ont diminué de **1,2 %**. Elles proviennent principalement du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

La part du Conseil Départemental s'élève à **1 329 694 €** et représente **87,67 %** du montant total des subventions.

La part de Pays de Gex Agglo s'élève à **187 000 €** et représente **12,33 %** du montant total des subventions.

Les produits des dons, du loto et les produits de Pause-Café :

L'association a reçu 23 923 € de dons en 2019.

Le loto de l'association a récolté cette année un bénéfice de 10 645 €.

Les différentes actions de Pause-Café ont rapporté la somme de 3 292 € qui ont permis notamment d'apporter une aide financière globale de 1 080 € pour les participants au camp du mois d'août et une autre aide de 1 306 € pour le voyage à Nantes. Ces actions servent aux bénéficiaires d'Éclat (aides aux séjours, achat de matériel ...)

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BILAN

Etat de gestion

Bilan 2019	Actif
Actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	€
Immobilisations corporelles	34 618 €
Immobilisation financière	4 616 €
Total I	39 234 €
Actif circulant :	
Créances	21 080 €
Autres	25 465 €
Disponibilités	631 904 €
Charges constatées d'avance	923 €
Total II	679 371 €
TOTAL ACTIF	718 605 €

Passif	
Capitaux propres	
Autres réserves	331 384 €
Report à nouveau	-22 642 €
Résultat de l'exercice	-8 810 €
Total I	299 932 €
Provisions pour risques	39 012 €
Provisions pour charges	82 244 €
Total II	121 256 €
Fonds Dédiés	18 000 €
Total III	18 000 €
Emprunts et dettes financières divers	6 740 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 232 €
Dettes fiscales et sociales	213 114 €
Autres dettes	17 331 €
Total IV	279 417 €
TOTAL PASSIF	718 605 €

L'actif est composé de 5,46% de valeurs immobilisées à long et moyen terme et de 94,54% de l'actif circulant.

Le passif est composé de 41,74% de fonds propres et 2,05 % de fonds dédiés, de 16,87% de provisions pour risques et charges, et 38,88% de dettes et emprunts.